



CONFORMITE & EFFICACITE DU PROCESSUS D'INSCRIPTION

**« Le premier baromètre de l'enregistrement des
joueurs sur les sites agréés »**

www.LegiGame.com

QU'EST-CE QUE LE BAROMETRE LEGIGAME ?

L'ouverture du marché des jeux de hasard et d'argent sur Internet s'est effectuée en Juin 2010, avec un ensemble de contraintes réglementaires visant à interdire le jeu aux mineurs et à lutter contre l'addiction, la fraude et le blanchiment d'argent.

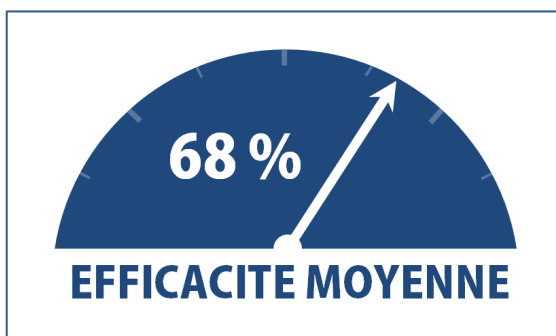
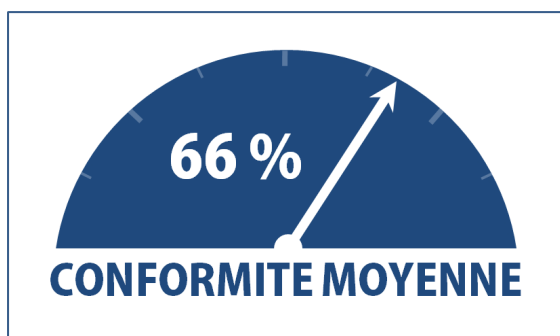
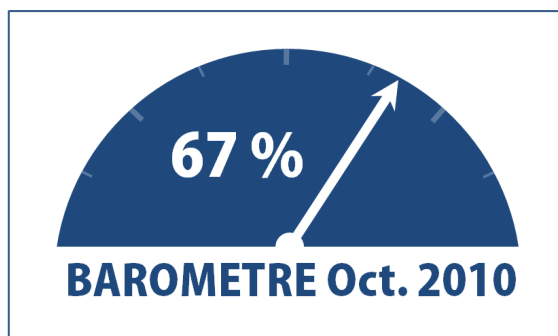
Le baromètre LegiGame mesure non seulement le respect de ces contraintes réglementaires lors de l'inscription du joueur mais également l'efficacité des échanges que le joueur a avec l'opérateur dans cette phase d'inscription. Tous les opérateurs agréés ont été testés, avec différents joueurs et différents scénarios de tests. Les tests ont été opérés entre juillet et septembre 2010.

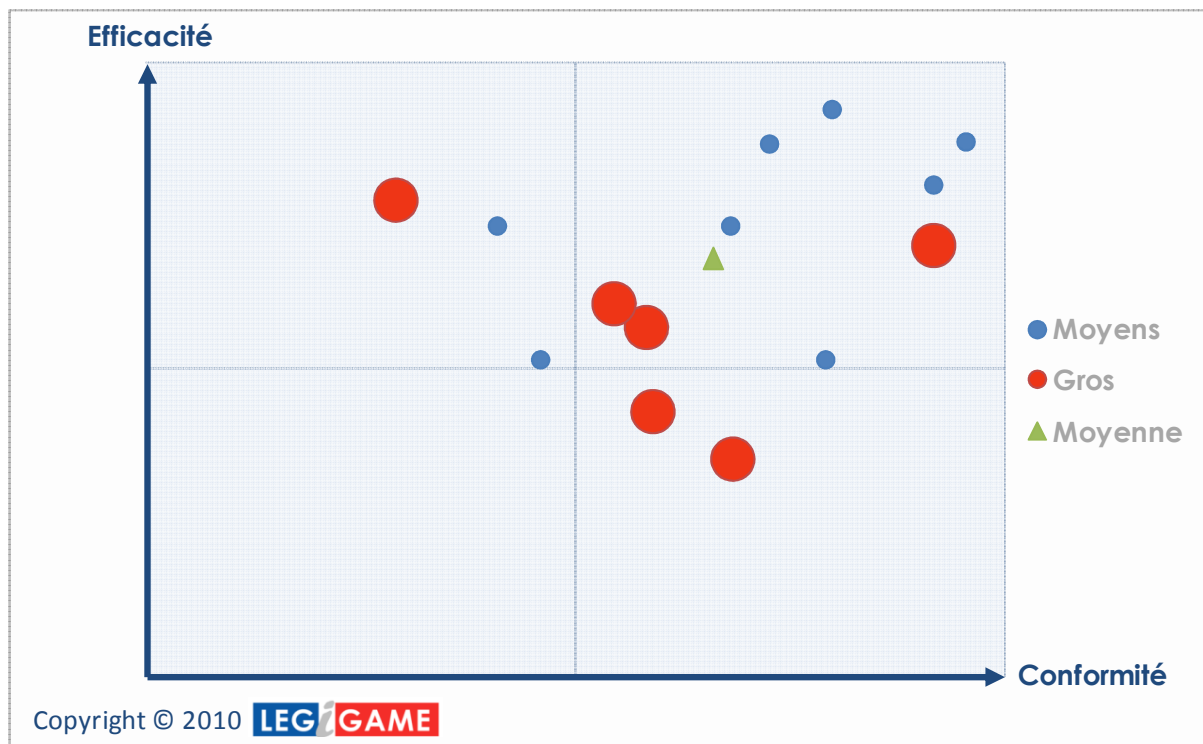
BAROMETRE LEGIGAME – OCTOBRE 2010

Le baromètre LegiGame est conçu selon deux axes : conformité (respect des exigences réglementaires) et efficacité (qualité et rapidité des échanges avec le joueur, depuis la page d'inscription jusqu'à la validation du compte définitif).

La moyenne des résultats observés chez les opérateurs testés constitue un indicateur du niveau global de conformité et d'efficacité du marché.

Les plus gros opérateurs sont indiqués selon une bulle rouge. Les autres selon une bulle bleue, plus petite. La moyenne du marché est indiquée par un triangle vert.





Sur rendez-vous, LegiGame communique aux opérateurs de jeux en ligne qui le souhaitent leur positionnement sur le baromètre ainsi que les pistes d'amélioration de leur processus d'inscription des joueurs.

QUE PEUT-ON CONCLURE DU BAROMETRE LEGIGAME ?

Dans cette première édition du Baromètre LegiGame, il apparaît d'abord que tous les opérateurs appliquent en apparence la nouvelle réglementation, en ouvrant un compte provisoire, indiquant les agréments ARJEL et en demandant des pièces justificatives à chaque joueur.

Cependant, l'efficacité et la rapidité des échanges avec le joueur dans cette phase de validation de compte est très variable d'un site à l'autre et il existe de grandes disparités dans les vérifications effectuées. Si certains opérateurs ont fait le choix de la rapidité au détriment de la conformité, il apparaît cependant que la plupart des opérateurs qui ont pris soin de respecter la législation ont aussi su mettre en place des échanges avec le joueur clairs, réactifs et efficaces.

Le Baromètre LegiGame permettra de suivre dans le temps les progrès réalisés par les opérateurs de jeux agréés, tant en termes de respect de la réglementation en vigueur que d'efficacité dans les échanges opérés avec le joueur.

Rendez-vous au premier trimestre 2011 pour la prochaine édition du Baromètre LegiGame !

RAPPEL DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES RELATIVES AU PROCESSUS D'INSCRIPTION DES JOUEURS

Lorsqu'un joueur sollicite l'ouverture d'un compte joueur auprès d'un opérateur agréé, il doit sur le site .fr:

- Communiquer son nom, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse postale de son domicile et les références de son compte de paiements sur lequel
- Certifier qu'il a pris connaissance du règlement de l'offre de jeux et l'accepter
- Accepter s'il le souhaite que ses données personnelles fassent l'objet d'utilisations commerciales

Un compte provisoire est alors ouvert et le joueur accepte les conditions de fonctionnement, notamment le fait qu'aucun versement d'argent par l'opérateur ne peut être fait sur le compte provisoire d'un joueur.

Un joueur qui vient d'ouvrir un compte joueur doit communiquer dans un délai maximum d'un mois à compter de l'ouverture de compte la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et un relevé d'identité bancaire. L'opérateur de jeux doit alors vérifier la concordance exacte de l'ensemble de ces informations et fermer immédiatement le compte du joueur si l'une de ces informations est erronée.

Lorsque les informations concordent, il communique par courrier postal au joueur un code secret (appelé code d'activation). Seule la saisie du code d'activation par le joueur permet de mettre fin au statut provisoire du compte et de le valider en compte définitif.

QUI SOMMES-NOUS ?

« *LegiGame est un facilitateur de l'acquisition de joueurs* »

LegiGame est une marque commerciale lancée par la SARL Green Point à l'occasion de l'ouverture du marché des jeux en ligne. Green Point est un prestataire de services de dématérialisation et de traitement de données, ainsi que d'envoi de communications sortantes.

Issue de l'univers du conseil en organisation, de l'industrie Internet et de l'univers de jeux, l'équipe fondatrice de Green Point rassemble des entrepreneurs aux expertises fortes en matière de technologies web et d'optimisation de processus.

Une offre spécifique au marché français des jeux en ligne

LegiGame a développé une suite de 6 offres de services complémentaires à destination des opérateurs de jeux agréés, répondant d'une part à l'enjeu réglementaire français de vérification de l'identité des joueurs, et d'autre part à l'enjeu opérationnel de l'acquisition de joueurs.

LEGiGAME
le BPO

La solution BtoB clé en main de vérification des pièces justificatives des joueurs

LEGiGAME
le Pass

Un service BtoC de passeport de jeu qui simplifie et sécurise l'inscription des joueurs sur les plateformes de jeux en ligne

LEGiGAME
le Pad

Une tablette digitale portable permettant de procéder en temps réel à l'inscription et la vérification des pièces de joueurs durant tout type d'événement

SERVICES D'EDITION ET D'ENVOI POSTAL

Mise en place d'envois de courriers quotidiens aux joueurs

SERVICE DE NOTIFICATION MULTICANAL DES JOUEURS

Mise en place de programmes de notification multicanal et personnalisés

CAMPAGNES DE CONVERSION DE COMPTES PROVISOIRES

Conception et mise en œuvre de campagnes spéciales (jeux concours, mailing événementiel...) améliorant le taux de transformation des comptes provisoires en comptes définitifs

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS !



Hervé de Kermadec

Associé LegiGame

Tél : + 33 (0)1 76 21 06 09

Mob : + 33 (0)6 26 30 94 96

Email : hdk@legigame.com